

Le Petit Tramoyen

Edition Spéciale N° 2

8 mai 2020

Déjà préparer le jour d'après...

En cette période d'informations nombreuses, changeantes et parfois contradictoires, être au plus proche de vous est un devoir. Tous nos moyens de communication vont dans ce sens et même le Petit Tramoyen s'adapte et augmente sa fréquence de parution pour répondre à cette nécessité du moment.

Après la gestion de crise de mars, il faut déjà anticiper la sortie du confinement et la reprise de l'activité. Sitôt l'annonce du déconfinement du 28 avril, la commune a dû se préparer et s'organiser à la fois pour la reprise de l'école et celle de notre service public.

Quelle lourde responsabilité pour un Maire de décider ou non de rouvrir l'école dans un tel contexte ! Quel choix cornélien de devoir trancher entre la santé de tous et l'égalité devant l'éducation, entre la protection des populations et la crise économique, entre sa position de père et celle de maire !

La mauvaise aventure du maintien du premier tour des municipales le 15 mars en pleine crise sanitaire, contre tout principe de précaution, m'avait incité à une très grande prudence. Puis, plusieurs raisons m'ont invité à croire à une possible réouverture : pas d'obligation mais le volontariat, pas d'imposition venue d'en haut mais la concertation et l'expérimentation locales, pas tout le monde en même temps mais une rentrée progressive, pas d'amateurisme mais des protocoles sanitaires.

Après les moments de doute sur le bien-fondé de faire rentrer des enfants avec 63 pages de consignes et de précautions, nous avons choisi une position équilibrée et responsable entre optimisme béat et fatalisme mortifère.

Ainsi, devant la mobilisation de tous (élus, employés municipaux, parents d'élèves, directrice et professeurs d'école, directrice de la périscolaire) et après une large concertation, nous avons estimé que nous pouvions assurer une reprise dans des conditions de sécurité maîtrisées. Les professeurs feront leur rentrée le lundi 11 mai et les 26 enfants des personnes dites prioritaires le mardi 12 mai, pour une semaine test. Nous évaluerons au jour le jour et nous nous adapterons au fur et à mesure.

L'état de crise sanitaire est prolongé jusqu'au 24 juillet 2020 mais il faut sortir du confinement dès le 11 mai. Aussi, nos maîtres mots qui guident nos actions communales sont : **protéger, anticiper, concerter, communiquer pour préparer le jour d'après.**

Enfin, les lourdes préoccupations du moment ne doivent pas faire oublier le devoir de mémoire. Les cérémonies du 8 mai qui doivent célébrer le **75^{ème} anniversaire de la libération de la France** ne pouvaient se tenir de manière « normale » pour rendre hommage à tous ces soldats qui se sont battus et sacrifiés pour notre liberté. Vivre libre ou mourir ! Telle était leur devise. Même en confinement on n'oublie pas son histoire : notre vocation est de transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives.

Xavier Deloche
Maire



www.tramoyes.fr



PanneauPocket.com



<https://www.facebook.com/Communedetramoyes/>



TRAMOYES

« Ma commune connectée »

Tous mobilisés pour ...

Informer

Situation au 7 mai

Le département de l'AIN est en vert. Cette information cruciale détermine les règles du déconfinement et son rythme. Vert cela veut dire que les règles détaillées ci-dessous sont applicables.

Quelles sont les règles du jeu ?

Elles sont multiples et détaillées dans des documents officiels parfois très denses. Ces règles sont amenées à évoluer en fonction de la situation mais aussi des contraintes locales. Une seule ambition : protéger au mieux les citoyens !

Crèches



10 enfants maximum par groupe

Ecoles et collèges

15 élèves maximum
11 mai → école
18 mai → collège

Lycées

Pas de réouverture
Décision fin mai

Enseignement supérieur

Pas de réouverture



Entreprises



Télétravail à maintenir partout où c'est possible
Horaires décalés encouragés pour réduire les flux
60 guides et fiches disponibles le 11 mai

Hotel, cafés restaurants

Pas de réouverture
décision fin mai



Commerces, marchés

Réouverture
Sauf centre commerciaux >40 000 m2



Déplacements



Interdits au-delà de 100 kms sauf déplacement impérieux familial ou professionnel

Transports en commun

1 siège sur 2 condamnés
Port du masque obligatoire



Sport



Interdit dans les lieux collectifs (reprise par étape)

Sport collectif et sports de contact interdit

Pratique individuelle en extérieur autorisée
Avec strict respect des règles de distanciations physiques

Médiathèque et petits musées

Réouverture autorisée

Cinéma, salle de spectacle, grands musées

Pas de réouverture
Rassemblement de plus de 5000 personnes interdits jusqu'au 31 août

Cultes

Cérémonies reportées sauf urgence
Les lieux de cultes peuvent continuer à rester ouvert

Réunions de familles, amis

Rassemblement de plus de 10 personnes interdit sur la voie publique ou dans les lieux privés

Plus d'infos : www.gouvernement.fr/sites/default/files/cimages/infographie_deconfinement

Protéger

Les masques

Le nouveau visage de Tramoyes

Dès le 16 mars, et l'annonce du confinement, de nombreuses personnes se sont mobilisées pour fabriquer des masques artisanaux. Puis ce fut au tour du grand public de se lancer dans l'aventure en s'appuyant sur des tutoriels sur internet.

C'est une véritable chaîne de créativité et de solidarité dont la déclinaison au sein de notre village s'est incarnée par une équipe de couturières bénévoles. Derrière les masques de ces personnes de cœur, qui souhaitent rester anonymes pour la plupart, nous souhaitons remercier les Sandrine, Brigitte, Marianne, Catherine, Nathalie, Anne, Gilberte et tant d'autres qui voudront bien nous excuser.

Ce sont ainsi plusieurs centaines de masques qui ont été produits et distribués au sein des familles, aux voisins ou aux amis.

200 de ces masques lavables artisanaux aux normes AFNOR ont été distribués en priorité aux aînés et aux personnes les plus exposées ou vulnérables.

Plus officiellement, une commande groupée de la communauté de commune étant lancée afin d'équiper les habitants. Une commande auprès de l'Association des maires de France permettra quant à elle de servir les employés municipaux. La Région de son côté initiait une démarche pour équiper chaque habitant de son territoire d'un masque lavable. Les premières livraisons devraient arriver à partir du 11 mai 2020. Chaque habitant devrait donc pouvoir disposer de 3 masques lavables entre mai et juin : 1 de la région AURA + 2 de la CCMP.

Dorénavant, c'est bien à chaque citoyen de se procurer des masques qui deviennent un produit de consommation courante et indispensable. Dans le domaine public le port du masque est fortement conseillé pour se protéger soi-même et protéger les autres.



Vous souhaitez vous lancer dans la fabrication de masques consultez le document de l'AFNOR : <https://www.afnor.org/actualites/coronavirus-telechargez-le-modele-de-masque-barriere/>

Se souvenir

Cérémonies du 8 mai 2020

75^{ème} anniversaire de la libération de la France

Le gouvernement, après avoir préconisé l'annulation de toutes les cérémonies locales a finalement autorisé les maires à organiser une commémoration sans public et limitée à un dépôt de gerbe.



A Tramoyes, des gerbes ont été déposées au lieu-dit Grange Blanche et au monument aux morts devant la mairie.

Vous pourrez retrouver les photos et vidéos de cette commémoration sur le site de la mairie et la page Facebook. L'exposition dédiée à ce 75^{ème} anniversaire sera reprogrammée dès que les circonstances le permettront.

Anticiper le 11 mai

Organiser, préparer, sécuriser le plan de déconfinement

Au lendemain de l'annonce du déconfinement et de la reprise des écoles, les actions d'anticipation et d'organisation se mettent en œuvre.

28 avril : Réunion en visio-conférence pour préparer la reprise de l'école avec les élus, la directrice de l'école, le président des parents d'élèves, la directrice de la périscolaire et la secrétaire générale de mairie.

Objectif : définir les modalités de la reprise de l'école en tenant compte des impératifs (15 enfants par classe, respect des gestes barrières, mesure de désinfection de l'école, matériel de protection).

29 avril : Envoi d'un questionnaire aux parents par l'association des parents d'élèves

Objectifs : identifier le nombre d'enfants à accueillir et les contraintes parentales.

30 avril : Entretien avec les personnels de l'école et questionnaire de l'école aux parents

Objectifs : assurer la reprise de l'école dans une ambiance sereine et dans des conditions sanitaires optimales. Organiser et adapter les horaires de travail. Test de circulation dans l'école.

4 et 7 mai : Réunion de concertation en visioconférence et tests

Objectifs : adaptation aux dernières consignes nationales, rédiger un protocole sanitaire, finaliser l'organisation des flux au sein de l'école et la logistique. Définition d'une couleur de circulation par cycle, entrées/sorties distinctes par cycle, de toilettes séparées, des récréations et temps méridien en horaires décalés, des personnels municipaux renforcés, une hygiène et propreté irréprochable.

La commune a donné son feu vert à la reprise de l'école car toutes les conditions étaient remplies :

- Expérimentation
- Volontariat
- Décision collective et concertée
- Sécurité des personnes
- Sécurité des enfants
- Locaux adaptés
- Moyens renforcés

Au-delà de l'école, c'est la réouverture de l'accueil au public en mairie qui a été questionnée.

Actuellement et jusqu'à nouvel ordre, les services administratifs communaux sont fermés mais restent joignables par :

- téléphone 04.72.26.20.50
- courriel mairie@tramoyes.fr

L'ouverture au public est envisagée fin mai, de manière progressive et, d'ores et déjà, les dispositions ont été prises pour votre protection et celles des agents.



Et demain ?

Des projets à mettre en œuvre ensemble avec sûrement un nouveau regard, de nouvelles contraintes ou ambitions :

- La campagne de fleurissement
- La création du potager partagé
- L'installation du nouveau conseil municipal
- La préparation de la prochaine rentrée scolaire
- Le lancement des projets et investissements

**Prochain rendez-vous la semaine du 18 mai
Merci de continuer à prendre soin
de vous et de vos proches.
Nous avons l'obligation de réussir ensemble !**